



MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION
RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 BP 967 Cotonou - Bénin
Tél. : + 229 21 31 31 47 / + 229 21 31 31 46
Fax. : + 229 21 31 34 48
secretariat@justice.bj
www.justice.gouv.bj

Le Directeur

Cotonou, le 12, 9 AVR 2026

N° 016 /MJI/CNCJ/SA

COMMUNIQUÉ

Le Centre National du Casier Judiciaire (CNCJ) informe les usagers du service public du casier judiciaire qu'il a été enregistré une augmentation exceptionnelle du nombre de demandes de bulletins n°3 du casier judiciaire.

Les exigences liées aux procédures de mise en conformité des associations et fondations, pour lesquelles la production du bulletin n°3 constitue une pièce essentielle, sont l'une des explications de cette situation.

Face à cet afflux important de demandes, des délais plus longs ont été observés dans le traitement et la délivrance des bulletins.

Le CNCJ tient à rassurer les populations que les équipes techniques et opérationnelles restent pleinement mobilisées et ont été renforcées afin de résorber et de traiter l'ensemble des demandes dans les meilleurs délais.

Nous invitons les usagers à la compréhension et à la patience, tout en les assurant de l'engagement constant du Centre National du Casier Judiciaire.



Jesukon Antoine ABEVI
Jesukon Antoine ABEVI